

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Imao spray « Escale à Bora Bora »

· **UFI:** QX30-M05W-200P-KNNG

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

· **Catégorie du produit** PC28 Parfums, produits parfumés

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Parfum d'ambiance

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

· **Producteur/fournisseur:**

Tensio-Actifs

Parc Technologique

7 Rue Edison

69500 BRON

France

Tél: 04 78 85 00 84

Fax: 04 78 79 26 32

www.imao-parfums.com

email: j.caffon@tensio-actifs.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France : numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Belgique – Bruxelles : +32 070/245 245

Luxembourg : Centre anti poison : (+352) 8002 5500

Suisse : 145

Depuis l'étranger : Swiss Toxicological Information Centre (Zürich) 24h/24h : +41 44 251 51 51

www.toxi.ch.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 1)

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger :**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement :** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
isoeugénol
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one (Iso E Super)
3,7-dimethylnona-1,6-dien-3-ol
7-hydroxycitronellal
linalool
Acetyl cedrene
- **Mentions de danger :**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence :**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
P280 Porter des gants de protection.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 2)

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
 - isoeugénol
 - 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-one (Iso E Super)
 - 3,7-diméthylnona-1,6-dien-3-ol
 - 7-hydroxycitronellal
 - linalool
 - Acetyl cedrene
- **Mentions de danger**
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P280 Porter des gants de protection.
 - P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 - P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **2.3 Autres dangers :**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**
 - CAS: 1222-05-5 galaxolide: Liste II Substances under evaluation

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Préparation: composée des substances indiquées ci-après.
- **Composants dangereux:**

CAS: 64-17-5	éthanol	50-100%
EINECS: 200-578-6	 Flam. Liq. 2, H225;  Eye Irrit. 2, H319	
Numéro index: 603-002-00-5	Limite de concentration spécifique:	
RTECS: KQ 6300000	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 50%	
Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 3)

CAS: 120-51-4	Benzoate de benzyle	<5%
EINECS: 204-402-9	⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 2, H411;	
Numéro index: 607-085-00-9	⚠ Acute Tox. 4, H302	
RTECS: DG 4200000		
Reg.nr.: 01-2119976371-33		
CAS: 1222-05-5	galaxolide	<1%
EINECS: 214-946-9	⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410	
Numéro index: 603-212-00-7	(M=1)	
Reg.nr.: 01-2119488227-29-xxxx	Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou étant toujours en cours d'évaluation (liste II) (II Substances under evaluation)	
CAS: 54464-57-2	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one (Iso E Super)	<1%
Numéro CE: 915-730-3	Consistant en: 68155-66-8 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one; 68155-67-9 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	
Reg.nr.: 01-2119489989-04-xxxx	⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	
CAS: 10339-55-6	3,7-dimethylnona-1,6-dien-3-ol	<0,5%
EINECS: 233-732-6	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	
Reg.nr.: 01-2119969272-32		
CAS: 107-75-5	7-hydroxycitronellal	<0,25%
EINECS: 203-518-7	⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
RTECS: RG 7850000		
Reg.nr.: 01-2119973482-31		
CAS: 78-70-6	linalool	<0,25%
EINECS: 201-134-4	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	
Numéro index: 603-235-00-2		
Reg.nr.: 01-2119474016-42-0002		
CAS: 32388-55-9	Acetyl cedrene	<0,25%
EINECS: 251-020-3	⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410	
Reg.nr.: 01-2119969651-28	(M=1); ⚠ Skin Sens. 1B, H317	
CAS: 97-54-1	isoeugénol	<0,1%
EINECS: 202-590-7	⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315;	
Numéro index: 604-094-00-X	Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1A, H317	
RTECS: SL 7875000	Limite de concentration spécifique:	
	Skin Sens. 1A; H317: C ≥0,01 %	

• **SVHC** Aucun

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers :

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Pour les non-secouristes Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Pour les secouristes Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des contenants bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle :

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 64-17-5 éthanol

VLEP Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm

Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm

· DNEL

CAS: 64-17-5 éthanol

Dermique DNEL Worker long-term systemic 343 mg/kg bw/d

Inhalatoire DNEL Worker long-term systemic 950 mg/m³

DNEL Worker acute/short-term local effects 19 mg/m³

CAS: 78-70-6 linalool

Oral DNEL Public long-term systemic 0,2 mg/kg bw/d

Dermique DNEL Public long-term systemic 1,25 mg/kg bw/d

DNEL Worker long-term systemic 2,5 mg/kg bw/d

Inhalatoire DNEL Public long-term systemic 0,7 mg/m³

DNEL Worker long-term systemic 2,8 mg/m³

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 6)

DNEL Public long-term local effects

16,5 mg/m³

· PNEC

CAS: 64-17-5 éthanol

PNEC STP	0,72 mg/L
PNEC aqua (fresh water)	0,96 mg/L
PNEC aqua (marine water)	0,79 mg/L
PNEC sediment (fresh water)	3,6 mg/kg
PNEC sediment (marine water)	2,9 mg/kg
PNEC soil	0,63 mg/kg

CAS: 78-70-6 linalool

PNEC STP	10 mg/L
PNEC aqua (fresh water)	0,2 mg/L
PNEC aqua (intermittent releases)	2,22 mg/L
PNEC aqua (marine water)	0,02 mg/L
PNEC sediment (fresh water)	2,22 mg/kg
PNEC sediment (marine water)	0,222 mg/kg
PNEC soil	0,327 mg/kg

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants :** Butylcaoutchouc

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Indications générales**

· **État physique**

Liquide

· **Forme:**

Liquide

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 7)

· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C (CAS: 64-17-5 éthanol)
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	3,5 Vol % (CAS: 64-17-5 éthanol)
· Supérieure:	15 Vol % (CAS: 64-17-5 éthanol)
· Point éclair :	13 °C (CAS: 64-17-5 éthanol)
· Température d'auto inflammation:	425 °C (CAS: 64-17-5 éthanol)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Mélange non polaire/aprotique.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa (CAS: 64-17-5 éthanol)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations :	
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· COV (CH) :	90,08 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
· Matières solides inflammables	néant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 8)

· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** :
- **Décomposition thermique/conditions à éviter**: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles**: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification**:

CAS: 64-17-5 éthanol

Oral LD50 7.060 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 20.000 mg/l (rat)

CAS: 120-51-4 Benzoate de benzyle

Oral LD50 1.700 mg/kg (rat)

Dermique LD50 4.000 mg/kg (lapin)

CAS: 1222-05-5 galaxolide

Oral LD50 >3.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >6.500 mg/kg (rat)

>3.250 mg/kg (lapin)

CAS: 54464-57-2 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one (Iso E Super)

Oral LD50 5.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 5.000 mg/kg (lapin)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 9)

CAS: 78-70-6 linalool

Oral LD50 3.000 mg/kg (souris)
2.790 mg/kg (rat)

Dermique LD50 5.610 mg/kg (lapin)

CAS: 97-54-1 isoeugénol

Oral LD50 1.560 mg/kg (rat)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1222-05-5 galaxolide: Liste II Substances under evaluation

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

CAS: 64-17-5 éthanol

EC50 72h 275 mg/l (Algues)

EC50 48h 12.340 mg/l (daphnia)

EC50 96h 13.000 mg/l (fish)

CAS: 1222-05-5 galaxolide

LC50 96h 0,452 mg/l (fish)

NOEC 0,068 mg/l (fish)

ErC50 >0,854 mg/l (Algues)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 10)

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

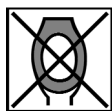
· 12.7 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant



Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

· **Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

HP3 Inflammable

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP14 Écotoxique

· Emballages non nettoyés

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· DOT, ADR, IMDG, IATA UN1993

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT Flammable liquids, n.o.s. (Ethanol)

· ADR UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)), Dispositions spéciales 640D FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL))

· IMDG FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (containing ETHANOL)

· IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (containing ETHANOL)

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 11)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· DOT



- Classe 3 Liquides inflammables.
- Label 3

· ADR



- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
- Étiquette 3

· IMDG, IATA



- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3
- 14.4 Groupe d'emballage II
- DOT, ADR, IMDG, IATA Non applicable.
- 14.5 Dangers pour l'environnement Attention: Liquides inflammables.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur 33
- Code danger: F-E, S-E
- No EMS: B
- Stowage Category B
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

- DOT On passenger aircraft/rail: 5 L
- Quantity limitations On cargo aircraft only: 60 L

· ADR

- Quantités limitées (LQ) 1L

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 12)

· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
 - RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.
 - RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
 - Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.
 - Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.
 - Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.
 - Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 13)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Classification conforme au règlement délégué (UE) 2022/692 du 16 février 2022 portant 18ème adaptation au progrès technique et scientifique du CLP et modifiant le tableau 3 de l'annexe VI partie 3 du règlement (CE) 1272/2008.

Classification conforme au règlement délégué (UE) 2023/1434 du 25 avril 2023 portant 19ème adaptation au progrès technique et scientifique du CLP et modifiant l'annexe VI partie 1, section 1.1.3 du règlement (CE) 1272/2008.

Classification conforme au règlement délégué (UE) 2023/1435 du 2 mai 2023 portant 20ème adaptation au progrès technique et scientifique du CLP et modifiant l'annexe VI partie 3, du règlement (CE) 1272/2008.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables

Règles d'extrapolation

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Sensibilisation cutanée

Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

· Date de la version précédente: 22.03.2024

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 & Règlement 2020/878/CE

Date d'édition : 26.03.2024

Numéro de version 1

Révision: 26.03.2024

Nom du produit: Imao spray « Escale à Bora Bora »

(suite de la page 14)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FR